



LA GODASSE JOYEUSE

Association Loi 1901

☒ : 1 impasse du Char Aquitaine.
83 100 TOULON
☎ : 04.94.91.37.55 (entre 9 et 19 heures)
06.88.80.39.44
✉ : lagodasse83@orange.fr
<http://lagodassejoyeuse.jimdo.com/>

Agrément jeunesse et Sport n° 83S855

Affiliée à la F.F.M.E.
Affiliée à l'A.N.C.V.



MAI 2018

Pour le bon fonctionnement de notre Association, il est indispensable de connaître à l'avance le nombre de participants pour chacune de nos sorties, aussi nous vous demandons de respecter les dates d'inscription et de téléphoner au siège social, au moins cinq jours avant la date de la sortie.



Dimanche 6

RANDONNEE « le Pain de Munition » Pourrières

Randonnée pédestre de 4 heures 30, ↔ 15 km ↑↓ 726 m. Rendez-vous 9 heures, parking covoiturage Ste-Musse à Toulon. Prévoir chaussures de marche, pique-nique et boisson.

Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel : +16 ans = 4 € -16 ans = 2 €

Animatrice : Jeanne



Vendredi 11

BOWLING

Rendez-vous 18 heures 30 au Bowling de Provence à La Garde. Prix de la partie 3,5 €

Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel : +16 ans = 2 € -16 ans = 1 €

Animateur : Alain



Dimanche 13

EQUITATION à Montauroux « Les Poun's en herbe »

Randonnée équestre de 3 heures puis pique-nique au bord du lac de St-Cassien. Rendez-vous à 8 heures 15, parking covoiturage Ste-Musse à Toulon. Prévoir pique-nique et boisson. Tarif : 35 €/pers. **Inscription avant le 5 mai dans la limite des chevaux disponibles.**

Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel : +16 ans = 2 € -16 ans = 1 €

Animateur : Alain





Vendredi 18

BOWLING

Rendez-vous 18 heures 30 au Bowling de Provence à La Garde. Prix de la partie 3,5 €

Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel : +16 ans = 2 € -16 ans = 1 €

Animateur : Alain



Dimanche 20

RANDONNEE « les gorges du Blavet » Bagnols en foret

Randonnée pédestre de 4 heures 30, ↔ 11 km ↑↓ 550 m. Rendez-vous 9 heures, parking covoiturage Ste-Musse à Toulon. Prévoir chaussures de marche, pique-nique et frontale (visite de la grotte de Mueron).

Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel : +16 ans = 4 € -16 ans = 2 €

Animateur : Alain



Vendredi 25

BOWLING

Rendez-vous 18 heures 30 au Bowling de Provence à La Garde. Prix de la partie 3,5 €

Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel : +16 ans = 2 € -16 ans = 1 €

Animateur : Alain



Dimanche 27

BONNE FETE aux Mamans

Samedi 9 et dimanche 10 juin 2018 : Randonnée au **Mont Ventoux et Dentelles de Montmirail**

Nuit en camping (cabane ou chalet) tarif 16/20 €/p. Demi-pension possible : 23 €/p

Réservation impérative avant le 10 mai 2018.



Joyeux anniversaire à Elise (17)

Les tee-shirts de votre association préférée sont en vente au prix de 10 €
Trois coloris et tailles S, M et L disponibles – Matière polyester, lavable à 40°



Tarif de remboursement de déplacement : (usure du véhicule et carburant, frais d'autoroute en sus)

Trajet - 100 km = 0,28 € / km ; + 100 km = 0,18 € / km. A diviser par le nombre d'occupant et à régler au chauffeur du véhicule.

IMPORTANT : Nous demandons aux Membres Occasionnels de présenter obligatoirement, lors de leur première sortie, un certificat d'aptitude médicale à l'activité proposée.

L'inscription aux sorties est obligatoire. L'Animateur de la sortie pourra refuser l'inscription d'une personne susceptible de mettre en jeu la sécurité d'un groupe. Il pourra modifier le programme de la sortie en fonction des conditions météorologiques, respectez ses décisions et suivez ses conseils.

L'inscription à une sortie, signifie le respect des décisions de l'Animateur. Le fait de quitter le groupe au cours de l'activité ou de ne pas suivre les recommandations de l'Animateur le dégagera de sa responsabilité. Les temps et durées des randonnées ne sont donnés qu'à titre indicatif et s'appliquent, en général, à des marcheurs moyens et de bonne volonté. En cas de mauvais temps, les sorties sont annulées. Les chiens, même tenus en laisse, ne sont pas admis lors de nos sorties. Dans la nature commence la liberté, mais la liberté de bien se conduire. Pas de déchet, pas de feux et de fumée en forêt.